

POLITIQUE DES LANGUES  
Point 3.8 du programme 2020-2023

## Commission langues et échanges (COLANG)



Nicolas Bindschedler  
président de la COLANG

### MANDAT

La COLANG a charge d'approfondir et de coordonner un ensemble de travaux, hors plans d'étude et moyens d'enseignement, jusqu'ici dispersés ou en attente. Selon son mandat, elle agit « en qualité d'instrument de coordination, d'élaboration et de conseil pour la CIIP dans le champ de la politique des langues, de la politique linguistique et interlinguistique francophone, du statut et de la place du français et des langues nationales, de l'allophonie et de l'apprentissage de la langue d'accueil, des échanges linguistiques d'élèves et d'enseignant.es et de la promotion de la lecture et du goût de lire en milieu scolaire ». Les travaux de la COLANG s'effectuent principalement en groupes de travail *ad hoc*. La « Délégation suisse à la langue française » (DLF), constituée sous l'égide de la COLANG, prend quant à elle part aux travaux du réseau des organismes francophones de politique et d'aménagement linguistiques (réseau OPALÉ) et aux rencontres internationales se déroulant dans ce contexte.

### Thèmes traités / Activités 2021

Comme en 2020, la COLANG n'a tenu qu'une séance plénière en 2021, en raison de la situation sanitaire. On peut toutefois constater une activité régulière et productive dans les groupes de travail qui lui sont rattachés, ainsi que dans la Délégation à la langue française et dans le contexte de la Semaine de la langue française (les deux dernières font l'objet d'un paragraphe distinct ci-après).

#### Groupe de travail sur la didactique des échanges

Après avoir posé les bases théoriques d'une meilleure intégration des échanges dans les cursus scolaires, le groupe de travail a élaboré un inventaire des points d'ancrage possibles des échanges dans les moyens d'enseignement pour l'allemand. L'originalité du travail réside principalement dans le fait qu'il ne s'agit pas, comme cela a souvent pu être le cas, d'ajouter des activités, mais au contraire d'exploiter l'existant dans une perspective d'échanges linguistiques, déclinés en de nombreuses variations. Ce matériel a été mis à disposition des enseignantes, en ligne, au titre de ressource complémentaire. La démarche se poursuit désormais pour l'anglais. L'italien suivra, selon des modalités propres, puisqu'il n'existe pas de moyens utilisés de manière coordonnée dans l'ensemble de la Suisse romande pour l'enseignement de cette langue.

#### Groupe de travail français langue seconde

Le groupe de travail a débuté ses travaux en précisant le contour des priorités telles que définies dans le mandat. Il commencera en tout premier lieu à faire un état des lieux, afin i) d'identifier le réseau des personnes en charge, en Suisse romande, du français langue seconde et ii) de recenser les moyens et dispositifs auxquels il est fait recours. En complément, le même travail est effectué pour les cours de langues et cultures d'origine. C'est sur la base de ces travaux

### Activités

### Échanges

### Français langue seconde

>>

préliminaires que le groupe pourra ensuite s'atteler à définir quels seraient les besoins et à proposer des synergies possibles.

## Veille sur la langue

Une réflexion a été engagée pour préciser ce que devait inclure la notion même de veille sur la langue et pour voir dans quelle mesure le travail mené par la Délégation à la langue française devait être renforcé et soutenu. Cette réflexion n'est pas terminée, mais elle sera répercutée dans une réactualisation du mandat de la Délégation à la langue française. Pour cette dernière, il est important de relever que son activité, bien que rattachée formellement à une instance travaillant dans et pour l'espace scolaire romand, comporte un volet d'activités qui se déploient dans toute la francophonie, au sein du réseau OPALE – organisme francophone de politique et d'aménagement linguistiques.

Veille

## Conclusion des réflexions menées sur l'orthographe rectifiée et le langage inclusif

Dans la foulée des recommandations de la COLANG, un groupe de travail EVOLANG avait été mandaté pour fournir des éléments de décision sur l'opportunité de faire de l'orthographe rectifiée la norme enseignée et également pour évaluer s'il y avait lieu de faire une place à l'écriture inclusive dans les moyens d'enseignement. Ces éléments de décision interviennent après un examen approfondi de la situation dans d'autres pays francophones comme la France, la Belgique ou le Québec, où l'orthographe rectifiée a été validée officiellement, sur la base des recommandations du Conseil international de la langue française. L'orthographe rectifiée recommandée par le Conseil supérieur de la langue française depuis 1990, avait fait son entrée en 1996 dans les écoles romandes, où elle coexiste, depuis, avec la graphie « traditionnelle ». Il convient de rappeler que ce groupe de travail rendait directement compte à la Conférence des secrétaires généraux et par elle à l'Assemblée plénière.

OR

Sur la base du rapport détaillé et nuancé du groupe de travail EVOLANG, les autorités compétentes ont ensuite pris et communiqué en juin 2021 la décision faisant de l'orthographe rectifiée la norme d'enseignement à partir de la rentrée 2023. En suivant également les recommandations du groupe de travail, il a été décidé qu'il ne serait pas fait usage de techniques d'écriture inclusive dans les moyens d'enseignement afin d'éviter d'alourdir les textes et d'en complexifier l'accès pour les élèves. Cela n'empêchera toutefois pas les enseignant.es de disposer d'une ou deux brèves activités destinées à ce que les élèves sachent les décrypter lorsqu'il y seront confrontés dans la lecture à des textes authentiques (coupures de presses, etc.). Un soin particulier sera toutefois porté à une formulation équilibrée et respectueuses de la diversité des commentaires didactiques à l'adresse des enseignantes et des enseignants.

## Délégation suisse à la langue française – DLF

[DLF](#)

La DLF a pu proposer en mars 2021 la conférence publique originellement prévue pour la SLFF 2020, supprimée pour cause de pandémie. En partenariat avec l'Institut de langue et civilisation françaises (ILCF) de l'Université de Neuchâtel, elle a invité André Thibault, professeur de linguistique à la Faculté des Lettres de Sorbonne Université, et spécialiste du français des Antilles, à venir s'exprimer sur *Le français des îles : un air de parenté*, en écho à la thématique de la SLFF, *Les îles francophones*. La conférence a eu lieu en ligne le 18 mars et a été très appréciée. Les informations pratiques et un résumé figurent sur le site de la DLF ; l'enregistrement vidéo de la conférence est proposé sur le site de l'[ILCF \(visionnement libre\)](#).

Le Prof. François Grin a été élu au Comité d'Helvetia Latina, institution qui promeut la pluralité culturelle et linguistique dans l'administration fédérale. Il poursuit par ailleurs un second mandat comme membre du Conseil de direction du Forum Helveticum, une fondation soutenue par la Confédération et qui s'engage en faveur de la compréhension culturelle et linguistique entre les différentes régions de Suisse. En outre, il reste membre du Conseil scientifique de l'Observatoire de la langue française de l'OIF et du Comité scientifique de l'Observatoire de la francophonie économique (OFÉ).

Par ailleurs, des consultations approfondies ont eu lieu au niveau de la COLANG et du Secrétariat général de la CIIP en vue d'actualiser le fonctionnement de la DLF, et les priorités identifiées à cette occasion seront mises en œuvre début 2022.

&gt;&gt;

## OPALE

Prévue au Québec comme en 2020, la Rencontre OPALE n'a de nouveau pas pu avoir lieu sur place. Le colloque scientifique a dû être reporté une fois de plus et la réunion des organismes s'est tenue en ligne, le 17 novembre 2021, dans une version réduite (3 heures) pour des questions de décalage horaire entre les régions participantes. Les Rencontres dans leur format habituel, en présentiel et avec colloque scientifique, devraient pouvoir recommencer dès l'édition 2022, qui aura lieu en Belgique/Fédération Wallonie-Bruxelles.

Comme chaque année, la DLF a assuré pour la Suisse la coordination du travail sur le livret des dix mots, projet pris en charge par le réseau OPALE en partie dans le cadre des activités liées à la SLFF. L'édition 2022, *Dis-moi dix mots qui (d)étonnent*, propose dix nouvelles à chute rédigées en priorité pour un public jeune. Elle est disponible depuis décembre 2021 en version imprimée ou numérique (sur le site du [ministère de la Culture français](#)). L'auteur pour la jeunesse Olivier May a produit un texte pour chacun des deux mots « suisses », *époustouffant* et *pince-moi*.

Pour rappel, le Prof. François Grin fait partie du Conseil scientifique du projet *Dictionnaire des francophones* (DDF), Conseil piloté par le Prof. Bernard Cerquiglini. Ce projet, visant à mettre à disposition des francophones de toutes les régions du monde un outil pour bien connaître les multiples facettes du français, tout en mettant en évidence son caractère polycentrique, est principalement porté par la Délégation française (DGLFLF) et régulièrement discuté dans le cadre d'OPALE. Le DDF a été lancé publiquement le 16 mars 2021 lors d'une cérémonie officielle retransmise en direct sur la page Facebook du ministère français de la Culture et il est donc désormais disponible en ligne gratuitement ([www.dictionnairedesfrancophones.org](http://www.dictionnairedesfrancophones.org)) et régulièrement augmenté et amélioré.

## Semaine de la langue française et de la francophonie – SLFF

La 26<sup>e</sup> édition de la Semaine de la langue française et de la francophonie (SLFF) sur la thématique des îles francophones a bien eu lieu, en dépit d'une situation sanitaire incertaine et pas favorable à la rencontre. Prévue d'emblée de manière hybride pour pouvoir présenter, si le contexte venait à le demander, certaines manifestations en ligne, elle se sera finalement déroulée quasi exclusivement en ligne, à la suite des annonces de non-réouverture des lieux culturels un mois avant son démarrage. De conséquents efforts d'adaptation et de reprogrammation auront finalement permis de proposer à un public bien plus large qu'à l'accoutumée, car indépendant d'un lieu géographique, une quarantaine de manifestations principalement virtuelles. Il a ainsi été possible de visionner quotidiennement et durant deux semaines, un choix de projections de films, de rencontres, de lectures ou encore de mini-spectacles avec des écrivain.es, des poètes et d'autres artistes natives et natifs de différentes îles francophones.

Un programme pédagogique également adapté à la situation sanitaire a par ailleurs pu être proposé aux écoles de toutes nos régions linguistiques. Outre des dossiers pédagogiques, des documentaires ainsi que le livret des dix mots, plusieurs animateurs/trices, poètes, conteurs/ conteuses et écrivain.es originaires des Antilles, de Haïti ou d'autres îles francophones ont animé des ateliers dans des classes romandes et alémaniques. En ligne, en classe et même parfois à l'extérieur lorsque la météo le permettait, leur accueil est resté très positif, également auprès des alémaniques, une des cibles de la SLFF en ce qui concerne la sensibilisation à la langue française.

La prochaine édition de la SLFF se déroulera en mars 2022 sur la thématique de *l'Europe francophone*. Le site [SLFF](#) présente cette édition à venir ainsi que les archives des dernières années.

## Données factuelles

### COLANG :

**Présidence :** Nicolas Bindschedler (GE).

**Collaborateur scientifique :** Andreas Dutoit Marthy (SG-CIIP).

**Secrétariat :** Nathalie Nazzari (IRD).

### DLF :

**Présidence :** François Grin (UNI-GE).

**Collaboratrice scientifique :** Virginie Conti (SG-CIIP).

**Secrétariat :** Nathalie Nazzari (IRD).

**Mutations :** au 1<sup>er</sup> juillet 2021, Anne-Lise Nagel a remplacé Marc Pittet ; Jean-François De Pietro a pris sa retraite et n'a pas été remplacé ; Nathalie Nazzari a remplacé Jessica Sauser.

## OPALE

## SLFF

## La COLANG